

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil municipal du 21 décembre 2022

Publication sur le site internet de la ville le 28 Décembre 2022
Affiché à la Mairie de Louhans et à l'annexe de la Mairie à Châteaurenaud le 26 Décembre 2022
Consultable en mairie de Louhans aux horaires d'ouverture de la mairie.

PRESENTATION DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dont acte

ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINES (RFVAA)

Adoptée à l'unanimité

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LE REMPLACEMENT DE LA PASSERELLE DU PALACE

Adoptée par 23 voix POUR et 4 voix CONTRE

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE VILLE-CH BRESSE LOUHANNAISE POUR DES INTERVENTIONS TECHNIQUE SPONCTUELLES

Adoptée à l'unanimité

ATTRIBUTION DE MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UNE SALLE CONNECTEE

Adoptée par 20 voix POUR, 4 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS

AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE N. MANDELA

Adoptée à l'unanimité

BILAN D'ACTIVITE 2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Dont acte

RAPPORT ANNUEL RPQS 2021 EAU POTABLE

Dont acte

RAPPORT ANNUEL RPQS 2021 ASSAINISSEMENT

Dont acte

VENTE D'UNE PROPRIETE COMMUNALE – PARCELLE CADASTREE 114F670

Adoptée par 20 voix POUR et 7 voix CONTRE

RENONCIATION A RESERVE FONCIERE SUR SITE DE LA GRENETTE – REGULARISATION PV ADJUDICATEUR DE 1876

Adoptée à l'unanimité

EXERCICE DROIT DE PREFERENCE PARCELLE AS 91

Adoptée à l'unanimité

SIGNATURE CONVENTION SERVITUDE DE PASSAGE SUR PARCELLE PRIVEE

Adoptée à l'unanimité

BUDGET GENERAL VILLE – EXERCICE 2022 – DM2 N°2

Adoptée à l'unanimité.

BUDGET GENERAL VILLE – OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT 2023

Adoptée à l'unanimité

CREATIONS ET MODIFICATIONS DE POSTES

Adoptée par 23 voix POUR et 4 voix CONTRE

DEROGATION D'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR L'ANNEE 2023

Adoptée par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

DEROGATION D'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR L'ANNEE 2023 POUR LA BRANCHE D'ACTIVITE COMMERCE DE DETAIL DE QUINCAILLERIE

Adoptée par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

ADHESION AU VOLET SECURITAIRE DU DISPOSITIF PVD AVEC LA GENDARMERIE

Adoptée à l'unanimité

ADMISSION DE CREANCES EN NON-VALEUR ET DE CREANCES ETEINTES

Adoptée à l'unanimité

RAPPORT ANNUEL 2021 SEMCODA

Adoptée à l'unanimité

DEPENALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT – BILAN ANNUEL 2021 RAPO

Adoptée à l'unanimité

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2022

Adoptée à l'unanimité, étant précisé que les élus membres d'associations ne prennent pas part au vote

- 700 € au Club de natation de la Bresse Louhannaise, à l'unanimité, étant précisé que Mme Varlot, faisant partie de l'association ne prend pas part au vote
- 1 051,50 € à Louhans GRS Club, à l'unanimité, étant précisé que Mme Reymondon, faisant partie de l'association ne prend pas part au vote
- 500 € à l'association Exploit Sportif Bressan, à l'unanimité
- 7 000 € à l'Elan Gagnant, par 22 voix POUR et 4 ABSTENTIONS, étant précisé que Mme Buatois, faisant partie de l'association ne prend pas part au vote
- 3 000 € au Comité pour la mémoire de P. VAUX et J. PETIT, par 23 voix POUR et 4 ABSTENTIONS
- 4 000 € à la Confrérie des Poulardiers de Bresse, à l'unanimité
- 1 000 € à l'association Du lin, du fil, des points, à l'unanimité
- 160 € à l'association communale de chasse de Châteaurenaud, à l'unanimité
- 1 900 € aux Amis de Châteaurenaud, à l'unanimité
- 9 000 € au Football Club de Louhans Cuiseaux 71, à l'unanimité

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LOUHANS

Adoptée à l'unanimité, étant précisé que Mme Varlot, faisant partie du Club de Natation de la Bresse Louhannaise, ne prend pas part au vote

NOUVELLE TARIFICATION MEDIATION CULTURELLE

Adoptée à l'unanimité

BENEVOLAT AU SEIN DU SERVICE CULTUREL

Adoptée à l'unanimité

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION GENERALE DE LA MANIFESTATION
« GLORIEUSE DE BRESSE » 2022

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION D'UN REGLEMENT INTERIEUR POUR LES MUSEES DE LOUHANS

Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Nelly RODOT

Le Maire,

Frédéric BOUCHET

